



Programme de Formation

Droits des patients - 3 jours

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public exerçant en établissement psychiatrique



Objectifs pédagogiques

- ◆ Connaître et maîtriser la réglementation sur les droits des patients
- ◆ Connaître les prises en charge spécifiques pour les patients en psychiatrie
- ◆ Acquérir les connaissances visant le respect des droits de l'utilisateur, du mineur hospitalisé; et les spécificités de la psychiatrie
- ◆ Mieux cerner la notion de responsabilité, et en comprendre les enjeux
- ◆ Garantir la qualité de la relation soignant/soigné et le respect de la réglementation
- ◆ Repérer les situations à risques et améliorer sa pratique



Description

Connaître et maîtriser la réglementation sur les droits des patients

- ◆ Les dispositions applicables aux droits des personnes et leur portée
- ◆ Les textes de référence applicables aux droits des patients et leur portée juridique
- ◆ La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients

Connaître les prises en charge spécifiques pour les patients en psychiatrie

- ◆ Hospitalisation sous contrainte: loi du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013, Réforme loi de 1990
- ◆ La prise en charge psychiatrique des patients : un cadre juridique spécifique

Acquérir les connaissances visant le respect des droits de l'utilisateur, du mineur hospitalisé; et les spécificités de la psychiatrie

- ◆ Renforcement du principe de consentement aux soins et à l'hospitalisation
- ◆ Renforcement du droit à l'information
- ◆ L'extension du droit d'accès au dossier et sa mise en œuvre
- ◆ Les droits du patient admis en psychiatrie
- ◆ L'annonce du dommage lié aux soins

Mieux cerner la notion de responsabilité, et en comprendre les enjeux

- ◆ Les principes de responsabilité et de réparation des risques sanitaires
- ◆ Gestion des plaintes et des réclamations
- ◆ Les différentes voies possibles pour le patient en matière de réparation des dommages
- ◆ La participation des usagers au fonctionnement du système de santé
- ◆ Le contrôleur général des lieux de privation de liberté

Garantir la qualité de la relation soignant/soigné et le respect de la réglementation

Repérer les situations à risques et améliorer sa pratique

- ♦ La sanction de l'infraction à la loi, la responsabilité pénale
- ♦ Les infractions à la loi et l'exercice professionnel en psychiatrie

**Prérequis**

Pas de prérequis

**Modalités pédagogiques****Un modèle pédagogique interactionnel**

- ♦ Apprenant actif
- ♦ Appropriation et construction collective des savoirs
- ♦ Réflexivité

**Moyens et supports pédagogiques****Des supports et moyens centrés sur le professionnel**

- ♦ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ♦ Echanges d'expériences entre apprenants
- ♦ Travail en groupe et sous-groupes, ateliers
- ♦ Exemples jurisprudentiels
- ♦ Etudes de cas

**Modalités d'évaluation et de suivi****Des modalités d'évaluation adaptées**

- ♦ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ♦ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ♦ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ♦ Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- ♦ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ♦ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ♦ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement

**Informations sur l'accessibilité**

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr